

LIASSE FISCALE



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice clos le 31/03/2018

Si PME innovantes : Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime): Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI): Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258: 

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

## A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

<b>Désignation de la société</b>		<b>Adresse du siège social, si différent</b>	
SARL ALLIZEO WEB			
SIRET : 75080022900015			
habiba@allizeo-web.fr		<b>Ancienne adresse en cas de changement</b>	
30 AVENUE DU GENERAL LECLERC			
38200 VIENNE FR			

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	
<b>B - ACTIVITÉ</b>	Si vous avez changé d'activité <input type="checkbox"/>
Activités exercées :	Référencement internet

## C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

<b>1 - Résultat fiscal</b>				Bénéfice imposable au taux de 28 %	
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %		0	Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit 4 882
<b>2 - Plus-values</b>			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 %		
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %				Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)	
<b>3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2</b>					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

**4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer**  
 dans le secteur productif, art. 244 quater W  dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

## D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.	

## E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
CGA <input type="checkbox"/>	Visueur conventionné <input type="checkbox"/>
Nom et adresse :	
- Comptable :	Indép. IN EXTENSO RHONE ALPES 1, allée de l'Electronique 42000 St Etienne
- Conseil :	
- CGA :	
- N° d'agrément du CGA	

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
ANNEXE A LA DÉCLARATION N°2065  
Exercice clos le 31/03/2018

Néant 

**F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	<b>TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)</b>	

**G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES**

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
Aouzal Habiba gérante 57 42210 craitilleux	70	2018	6 571					

**H - DIVERS**

<b>Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)</b>			
<b>Adresses des autres établissements</b>			

**I - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

Rémunérations :	- Montant brut des salaires ( hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVL de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

## ① BILAN SIMPLIFIE

Exercice clos le 31/03/2018

Néant 

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
	①		②			
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	531	030	531		
Immobilisations financières (1)	040	160	042		160	160
<b>(5) TOTAL I</b>	044	<b>691</b>	048	<b>531</b>	<b>160</b>	<b>160</b>
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances (2) clients et comptes rattachés	068	6 872	070		6 872	11 127
Créances autres (3)	072	397	074		397	207
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	4 978	086		4 978	3 149
Charges constatées d'avance	092	378	094		378	506
<b>TOTAL II</b>	096	<b>12 625</b>	098		<b>12 625</b>	<b>14 989</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	110	<b>13 316</b>	112	<b>531</b>	<b>12 785</b>	<b>15 149</b>

PASSIF	31/03/2018		31/03/2017	
	Capital social ou individuel	120	6 000	
Ecart de réévaluation	124			
Réserve légale	126	600		600
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	6 866		6 866
Report à nouveau	134	(8 033)		(8 033)
<b>Résultat de l'exercice</b>	136	(4 882)		
Provisions réglementées	140			
<b>TOTAL I</b>	142	<b>551</b>		<b>5 433</b>
Provisions pour risques et charges	154			
<b>TOTAL II</b>	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	2 374		2 187
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	6 982	172	7 529
Produits constatés d'avance	174			
<b>TOTAL III</b>	176	<b>12 234</b>		<b>9 716</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	180	<b>12 785</b>		<b>15 149</b>

## Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

## ② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/03/2018

Néant 

A - RESULTAT COMPTABLE				31/03/2018	31/03/2017
Ventes de marchandises		209		210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	
Production vendue services		217	16 571	218	18 991
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	649
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232	16 574
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier			immobilier)	242	7 089
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE)		243	234	244	822
Rémunérations du personnel				250	5 541
Charges sociales				252	2 499
Dotations aux amortissements				254	15
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :					
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259			
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				262	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	21 456
<b>1 - Résultat d'exploitation (I - II)</b>				270	3 674
Produits financiers				III 280	
Produits exceptionnels				IV 290	
Charges financières				V 294	(3)
Charges exceptionnelles :					
- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				300	3 677
- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		VI			
Impôts sur les bénéfices				VII 306	
<b>2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)</b>				310	(4 882)
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>					
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, déficit comptable colonne 2				312	4 882
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts valeurs	248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		( Part de loyers dispensés de réintégration )	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
<b>Déductions</b>					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Créance report en arrière du déficit	346
ZFA 44	345	Investissements outre mer	344		
Divers, dont : quaterdecies		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	653		
<b>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</b>				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356
Déficits antérieurs reportables				7 871	(dont imputés sur le résultat)
<b>Résultat fiscal après imputation des déficits</b>				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370

## ③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/03/2018

Néant 

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts) Désignation de l'entreprise : ALLIZEO WEB

## I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	400		402		404		406			
- Autres	410		412		414		416			
I - Terrains	420		422		424		426			
m - Constructions	430		432		434		436			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
o - Installations générales	450		452		454		456			
c agencements divers	460		462		464		466			
o - Matériel de transport	470		472		474		476			
r - Autres immobilisations corporelles	470	531	472		474		476	531		
Immobilisations financières	480	160	482		484		486	160		
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>691</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>691</b>		

## II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
I - Terrains	510		512		514		516	
m - Constructions	520		522		524		526	
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	531	542		544		546	531
c - Matériel de transport	550		552		554		556	
o - Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>531</b>	<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>	<b>531</b>

## III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
1	2	3	4	5	6	7	8	
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
<b>TOTAL</b>	<b>596</b>		<b>585</b>		<b>597</b>		<b>599</b>	

# ④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/03/2018

Néant 

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : ALLIZEO WEB
--	---

## I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges	620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630		632		634		636	
Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>	<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	

<b>B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>	<b>C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT</b>
---	---

		Dotations		Reprises			
Immobilisations incorporelles	700		705			Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735				
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisations corporelles	760		765				
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>			<b>Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B</b>	<b>780</b>

<b>II - DEFICITS REPORTABLES</b>	<b>III - DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>
----------------------------------	--

- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		7 871	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
- Imputés	983			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits : - Reportables	984		7 871	<b>IV - DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA</b>		
- De l'exercice	860		4 882	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
<b>Total des déficits restant à reporter</b>	<b>870</b>		<b>12 753</b>			

<b>V - ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (Art. L3113-1 et L3211-1 du Code des transports)</b>	800	<input type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------

## VI - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	380	5 556
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 314
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 509
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

## ⑤ CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Exercice clos le 31/03/2018

Néant 

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL I</b>	<b>106</b>	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL II</b>	<b>144</b>	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL III</b>	<b>152</b>	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL GENERAL (I + II - III)</b>	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	117	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</b>		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Période de référence	du 01/04/2017	au 31/03/2018
Date de cessation	186	
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel :	376	1
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

## ⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/03/2018

Néant

N° SIREN	750800229
Dénomination de l'entreprise	ALLIZEO WEB
Adresse :	- N°, Type et nom de voie 30 AVENUE DU GENERAL LECLERC
	- Code postal 38200
	- Ville VIENNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes <b>morales</b> de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes <b>physiques</b> de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100

### I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Adresse :	N° et voie			<a href="#">Pays</a>	
	Code postal		Commune		

### II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	MME	Nom patronymique / Prénom	AOUZAL HABIBA		
Nom marital		% de détention	70.00	Nb de parts ou d'actions	70
Naissance :	Date	22/02/1972	N° Département	99	<a href="#">Pays</a> MA
	Commune	OULED TEIMA			
Adresse :	N° et voie	57 RUE DES CHENES			<a href="#">Pays</a> FR
	Code postal	42210	Commune	CRAINTILLEUX	
Titre (1)	M	Nom patronymique / Prénom	AOUZAL MOHAMED		
Nom marital		% de détention	30.00	Nb de parts ou d'actions	30
Naissance :	Date	06/06/1970	N° Département	99	<a href="#">Pays</a> MA
	Commune	CASABLANCA			
Adresse :	N° et voie	57 RUE DES CHENES			<a href="#">Pays</a> FR
	Code postal	42210	Commune	CRAINTILLEUX	

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

Exercice clos le 31/03/2018

<b>A . Identification du déclarant</b>			
Forme juridique / Dénomination	SARL	ALLIZEO WEB	
Complément de dénomination			
N° SIREN	750800229		
N° de Téléphone			
Adresse Mail	habiba@allizeo-web.fr		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	30 AVENUE DU GENERAL LECLERC	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	38200	VIENNE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6201Z
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			<input checked="" type="checkbox"/>

<b>B . Identification du Conseil</b>			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			<input type="checkbox"/>

<b>C . Régime Fiscal</b>	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RS régime réel simplifié
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

<b>D . Périodes</b>	
Date de début de l'exercice ou période N	01/04/2017
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/03/2018
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/03/2017
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

<b>E . Monnaie</b>	
Code monnaie	EUR

**DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Exercice clos le 31/03/2018

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
assurance			109		
abonnement			269		

